

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dûment convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 5 avril 2018, à 19 : 00 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Sont également présents :  
Luc Lambert, directeur général  
René Desbois, inspecteur  
Stéphane Leblanc, mécanicien

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

**2018-04-053**      **APPROBATION DES DÉPENSES ENCOURUES ADMISSIBLES AU PAERRL**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve le rapport, déposé par le directeur général, des dépenses encourues admissibles sur les routes de niveau 1 et 2. En ce qui concerne la voirie : 75.47 % des dépenses pour un montant de 72 841\$ et l'enlèvement de la neige 71.57 % des dépenses pour un montant de 143 784 \$.

**2018-04-054**      **MANDAT ARPENTEUR – LIMITE TERRITORIALE**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal mandate Leblanc services d'arpentage et géomatique inc. pour préparer une description ainsi qu'un plan illustrant le futur territoire municipal à annexer de la Ville de Percé.

**2018-04-055**      **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-326 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est donné par Jeannot Couture conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 2018-326 sur la gestion contractuelle.

**2018-04-056**      **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-326 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 2018-326 sur la gestion contractuelle.

2018-04-057

**ENTENTE COFFRE À JOUER**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à signer l'entente avec l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie concernant l'installation d'un coffre à jouer.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2018-04-058

**CLÔTURE DE LA SESSION**

La clôture de la séance est proposée par Jacques Desbois à 20 : 05 heures.

---

Roberto Blondin, maire

---

Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »